Marignane : Farid et Jean-Joseph condamnés à 12 et 15 mois ferme pour violences

18/06/2011 à 9h53

***“On était pleins de drogue, pleins d’alcool. Je crois qu’on a fait n’importe quoi. On était vraiment dans un sale état”*. Jean-Joseph Amaya et Farid Belmimoun, 20 et 30 ans, tiennent à faire ce résumé d’eux-mêmes devant le juge Véronique Imbert et ses conseillères. Ils comparaissent pour violences en réunion, vol aggravé et menaces de mort.**

Les faits remontent à la nuit du 10 au 11 juillet 2009. Un seul des deux plaignants est présent à l’audience. *“Maxime ne pouvait pas. C’était trop dur, il essaie d’oublier”*, tranche Me Israelian, l’avocat des parties civiles. Florian, lui, est venu raconter son calvaire : *“Ben… en fait, on a fait du stop, après une soirée à Marseille. Et puis ils nous ont pris dans leur voiture”*. Les deux victimes avaient déclaré tout d’abord avoir été enlevées : *“Ils avaient peur qu’en étant montés dans la voiture de leur plein gré, les violences et le vol ne soient pas reconnus sur un plan pénal !”* Si ce n’est que… compte tenu de la gravité des faits, une information judiciaire a même été ouverte. Et les deux suspects renvoyés devant le tribunal correctionnel.

[…] Peu après que les deux auto-stoppeurs avaient grimpé dans la Clio de Amaya, son ami Belmimoun avait demandé une cigarette aux jeunes. Amaya avait fait de même, essuyant un refus. *“Et là, j’ai pété un plomb, j’ai commencé à lui mettre des claques”*. *“Pour une cigarette refusée ?”*, fait répéter la juge, presque incrédule. Pendant plusieurs heures, Florian et Maxime sont frappés. Des gifles, des tapettes derrière le crâne, des coups distribués tout le trajet. Même un coup de couteau, mais qui dérape sur le jean de Florian. […]

Les deux prévenus seront reconnus coupables : quinze mois de prison ferme pour Amaya, et douze mois ferme pour Belmimoun.

La Provence